



## **La plate-forme d'information « Conciliation travail-famille : mesures cantonales et communales »**

*Discours de Yves Rossier, Directeur de l'OFAS*

*Conférence de presse du 09.10.2009*

---

Mesdames et Messieurs,

Même si l'offre s'est déjà bien étoffée ces dernières années, la Suisse manque encore de places d'accueil extra-familial pour ses enfants. Selon les études, ce sont plusieurs dizaines de milliers de places qu'il faudrait encore créer.

Pourtant, les avantages liés au développement de l'accueil extrafamilial des enfants sont multiples et désormais bien connus : sans entrer dans le détail, cela va de la possibilité de mieux équilibrer vie professionnelle et familiale pour les parents aux retombées économiques et financières positives pour les collectivités publiques et les entreprises, en passant par une intégration sociale réussie et durable des premiers concernés par cette problématique, les enfants.

Pourquoi, dans ce cas, ne crée-t-on pas tout simplement plus de structures d'accueil? Plusieurs éléments doivent être pris en considération.

### **Principaux obstacles au développement de l'accueil extra-familial : les coûts et le manque d'information**

Tout d'abord, l'ouverture d'une crèche doit être envisagée comme la création d'une petite entreprise. L'entrepreneur doit réfléchir à un concept, à son financement, trouver des locaux appropriés, engager du personnel compétent, tout cela devant encore répondre aux nombreuses normes en vigueur.

Il y a ensuite la question des coûts, lesquels sont très fortement influencés par le taux de fréquentation. Or on sait qu'il faut souvent de nombreux mois pour qu'une structure d'accueil parvienne à une occupation des places optimale.

Un autre obstacle important à la création de structures d'accueil extra-familial réside dans les difficultés que les nombreux acteurs impliqués ont à trouver les informations

nécessaires. Il en résulte un manque important de communication entre autorités publiques, organisations professionnelles et institutions concernées. Or, c'est presque une vérité de Lapalisse que de le dire : l'information constitue un élément essentiel à tout processus décisionnel. Par ailleurs, à cause de cette situation, des synergies se perdent et la roue est continuellement réinventée.

La Confédération soutient le développement de l'offre dans le domaine de l'accueil extra-familial pour enfants au travers de deux instruments : le programme d'impulsion, et la nouvelle plate-forme pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

### **Premier instrument pour soutenir l'accueil extra-familial pour enfants : le programme d'impulsion de la Confédération**

Le premier instrument mis en place par la Confédération a pour but de soutenir les nouvelles structures durant la phase de lancement, en leur octroyant un soutien financier pendant les premières années. La Loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants est en vigueur depuis plus de 6 ans. Profitant de ce programme d'impulsion, ce sont plus de 25'000 places d'accueil pré- et parascolaires qui ont déjà été créées. Ceci correspond à une augmentation de l'offre de près de 50%.

Conscient que la demande est encore bien supérieure à l'offre, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet visant à prolonger ce programme.

### **Un nouvel instrument mis aujourd'hui à disposition par la Confédération: la Plate-forme d'information « Conciliation travail-famille : mesures cantonales et communales »**

La plate-forme d'information « Conciliation travail-famille » présentée aujourd'hui conjointement par le SECO et l'OFAS constitue un outil supplémentaire qui contribuera à améliorer les conditions-cadres nécessaires au développement de l'offre de places d'accueil en Suisse. En effet, pour la première fois en Suisse, une plate-forme internet régulièrement actualisée offre une vue d'ensemble des politiques cantonales et communales en la matière.

En rassemblant les bases juridiques de tous les cantons et chefs-lieux, cette plate-forme offre une vision d'ensemble du paysage législatif concernant l'accueil extra-familial pour enfants, aussi bien pour l'âge préscolaire que scolaire. Elle présente des projets concrets réalisés dans toutes les régions du pays.

Elle permet ainsi une simplification importante du travail de tous les acteurs concernés, aussi bien les collectivités publiques – les grandes comme les plus petites – que les institutions privées, en leur donnant l'accès en quelques clics à l'ensemble des directives et aux possibilités de subventionnement existantes.

Elle favorisera en cela l'échange d'idées et contribuera à enrichir le débat politique. Elle aidera aussi les porteurs de projets à trouver des solutions pragmatiques et adaptées à leur propre situation.

Je me réjouis qu'un si bon instrument ait pu être mis en place. J'espère qu'il contribuera au développement de l'offre d'accueil, et aidera ce faisant à améliorer la conciliation entre famille et travail. L'intérêt et le soutien apportés à ce nouvel outil par les principales associations faitières nationales concernées démontre bien les attentes qu'il suscite. Avec le programme d'impulsion et cette nouvelle plate-forme d'information, la Confédération joue donc pleinement son rôle de moteur du développement de l'offre de places d'accueil extra-familial pour enfants. J'encourage par conséquent tous les acteurs impliqués à faire connaître la plate-forme et à en faire un large usage.